

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1007 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1007

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
21 juillet 1962

Numéro JO  
n° 7 du 31/07/1962

Date du numéro  
31 juillet 1962

### TEXTE INTÉGRAL

La prime de spécialité est attribuée à compter du 1er juillet 1962 aux Miliciens dont les nom suivants: —Caporal Mohamed Abro. mle 2372., chauffeur. 2° Cie. Tadjoura. — 2° Classe Mohamed Saïd, mle 2401, chauffeur, 2° Cie, Tadjourra — 2° Classe Abdi Daher, mle 2466, maçon, 2° Cie, Tadjoura. — 2° Classe Hamad Moussa, mle 2297, clairon, 1° Cie, Dikhil.